Association Syndicale Libre

LA CYPRIERE

AVENANT au Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

de l'ASL LA CYPRIERE du 5 OCTOBRE 2025

Le 29 octobre 2025

Suite à l'assemblée générale de l'ASL « La Cyprière » qui s'est tenue dans la salle Frédéric Mistral, Quartier La Salle à Bouc Bel Air (13320), sous la présidence de Mr Patrick PELLEGRINO, président de l'ASL, le 5 octobre 2025,

Et suite aux problèmes de stationnement prolongés constatés dans le lotissement,

Il est rappelé :
Selon l'Article R417-12 du Code de la route, un véhicule ne peut pas rester garé sur le même emplacement sans bouger pendant plus de 7 jours consécutifs.
Au-delà de ce délai, le véhicule sera en infraction, verbalisable et susceptible d'être mis en fourrière.

Patrick PELLEGRINO
Président de l'ASL LA CYPRIERE